

PALATINE IMPULSIONS TAUX

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel 2020/2021

PALATINE IMPULSIONS TAUX

FCP à vocation générale

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCES LIBELLES EN EURO

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/03/2021

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPC d'OPC** : Inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM a pour objectif de gestion une rentabilité supérieure à celle de son indicateur composite de référence sur la durée de placement recommandée. Il investit, sans contrainte de répartition des investissements par pays, de maturité, et de répartition entre dette publique et dette privée, dans des titres de créance, uniquement au sein des pays de l'OCDE. Le portefeuille sera plus ou moins concentré sur des titres de l'Union européenne, en fonction des évolutions des marchés ou des émetteurs. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation. La part des émetteurs jugés de qualité « spéculative » est limitée à 60% maximum de l'actif net.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et FIA de droit français. L'indicateur de référence est composé de l'indice Morningstar Eurozone Treasury Bond GR respectivement pour 50% de maturité de 1 à 3 ans et de maturité de 5 à 7 ans, en euro

Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, marchés et facteurs techniques) de l'évolution des taux d'intérêt réels, de l'inflation, et du risque de crédit. La répartition des investissements varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. Le fonds pourra chercher à tirer profit des évolutions des marchés de taux par une gestion active de la sensibilité permettant de s'exposer à la hausse comme à la baisse des taux à l'intérieur d'une fourchette entre -6 et +6.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme sur taux et change, en couverture, pour augmenter ou ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres.

Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

L'exposition au risque de change est limitée à 30% de l'actif net.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30. Le rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► **Indicateur de référence** :

L'indicateur de référence est composé de l'indice Morningstar Eurozone Treasury Bond GR respectivement pour 50% de maturité de 1 à 3 ans et de maturité de 5 à 7 ans, calculés en euro.

Les indices Morningstar Eurozone Treasury Bond, est un indice représentatif du marché d'emprunts d'état de la zone euro sur des maturités de un à trois ans et de 5 à 7 ans. Les informations sur cet indice sont notamment disponibles sur le site internet www.morningstar.fr.

Conformément à l'article 34 du Règlement UE 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016, l'administrateur MORNINGSTAR est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'OPCVM n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance ;

► Profil de risque :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés de taux. Il existe un risque que le FCP ne soit pas, à tout moment, investi sur les marchés de taux les plus performants et que le gérant ne sélectionne pas les titres de créances les plus performants.

La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque de taux : il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit : Le FCP peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs publics et privés. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le FCP peut être exposé, dans la limite de 60% de l'actif net, au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent entraîner une baisse plus importante de la valeur liquidative.

Risque de change : Le FCP peut être exposé au risque de change dans la limite de 30% de l'actif net investie hors de la zone euro non systématiquement couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de contrepartie : l'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque lié aux arbitrages : L'arbitrage est une technique consistant à profiter d'écarts de cours constatés entre les marchés de taux et/ou de titres. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative du FCP pourra baisser.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19, qui a ébranlé le monde et les marchés. En effet, celle-ci a engendré une perte de confiance majeure, qui s'est traduite par un écartement des spreads de crédit et une perte de liquidité. Les différents états touchés par cette crise ont dû mettre en place des mesures afin de limiter l'impact des confinements sur l'économie. A noter qu'un accord commercial entre l'Union européenne et le Royaume-Uni a été officialisé, à quelques jours seulement de la fin de la période de transition : « The deal is done ».

Les banques centrales, afin de contenir au mieux l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 ont décidé d'assouplir leurs politiques monétaires. Concernant la BCE, celle-ci a décidé de mettre en place un programme d'achats d'urgence (PEPP) pour un montant de 1 850 milliards d'euros, avec une échéance portée à fin mars 2022. Dans le même temps, l'enveloppe du programme d'achats standard (APP) a été augmentée de 120 milliards d'euros. De plus, des opérations de TLTRO à un taux de -1% ont été initiées et se poursuivront jusqu'en juin 2022. Du côté de la FED, une des mesures majeures annoncées par J. Powell a été la baisse de 1 point des taux directeurs des Fed Funds qui sont désormais dans la fourchette 0,25%/0,75%. Ceux-ci devraient rester inchangés tant que la reprise économique ne sera pas complète. Dans le même temps, la FED a relancé son programme de Quantitative Easing, sans aucune limite avec des rachats de 120 milliards de dollars par mois.

En sus des mesures prises par les banques centrales, l'Europe tout comme les Etats-Unis ont pris des mesures afin de limiter l'impact de la crise du Covid-19 sur leur économie. Les 27 pays de l'Union Européenne ont réfléchi à un Plan de relance solidaire, d'un montant global de 750 milliards d'euros : 390 milliards d'euros de subventions et 360 milliards d'euros de prêts. Aux Etats-Unis, un plan de relance de 900 milliards de dollars a été ratifié.

Concernant les taux souverains, ceux-ci se sont fortement resserrés au cours de l'année. Le 10 ans Allemand est ainsi passé de -0,185% à fin décembre 2019 à -0,57% à fin décembre 2020. Le 10 ans Français est quant à lui passé de 0,12% à fin décembre 2019 à -0,34% à fin décembre 2020. Le taux américain à 10 ans s'est fortement resserré, à 0,92%, suite à la baisse des taux directeurs américains. Les taux souverains italiens ont quant à eux été plus chahutés, et le taux à 10 ans finit l'année 2020 à 0,54%, contre 1,41% à fin décembre 2019.

Le marché du crédit a été impacté par la crise sanitaire et les indices iTraxx se sont donc écartés. L'iTraxx Main (Investment Grade) est de 48 points en fin d'année 2020 contre 44 points à fin décembre 2019, ce qui représente une hausse d'environ 10% (avec un plus haut à 139 points à la mi-mars). L'iTraxx Xover (High Yield) affiche quant à lui une hausse de plus de 15%, passant de 207 points à fin décembre 2019 à 244 points en fin d'année 2020 (avec un plus haut à 707 points à la mi-mars).

Depuis le début de l'année, la vaccination bat son plein dans les économies développées. En conséquence les marchés sont portés par une réouverture des économies. Le retour de l'inflation est un sujet majeur de ce début d'année, alimenté par une anticipation d'un choc de consommation, des niveaux d'épargne élevés ainsi que la hausse du cours des matières premières.

Sur le 1^{er} trimestre les taux se tendent, de 83 points de base à 1,74% pour le 10 an américain et de 32 points de base sur le 10 allemand à -0,57%.

Les émetteurs sont venus se financer sur le marché du primaire, sur des maturités longues, profitant des actions des banques centrales. On a retrouvé des émetteurs comme : Chanel, Heineken ou encore La Banque Postale.

Le fonds affiche sur la période une performance de **11,14 %** contre +1,21 % pour son indicateur de référence (l'indice Morningstar Eurozone Treasury Bond GR respectivement pour 50% de maturité de 1 à 3 ans et de maturité de 5 à 7 ans), soit un différentiel de 9,93%.

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

A partir de février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.

Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques. »

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie.
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2020/2021, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2020/2021, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2020 est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos / Réglementation.

Prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

Annexe ESG : Reporting article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion
(Art. D. 533-16-1 II-1°) (Art. D. 533-16-1 II-2°) (Art. D. 533-16-1 II-5°)

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC. PALATINE AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI) et a adopté pour l'ensemble de ses gestions ouvertes une politique d'intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement.

Toutes les informations concernant l'article 173 de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte et relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : www.palatine-am.com .

2) Déploiement au niveau du fonds.

a) Prise en compte de critères ESG (Art. D. 533-16-1 II-2° a, b, c, d) (Art. D. 533-16-1 III-2°) et de critères liés au changement climatique (Art. D. 533-16-1 III-1°, 3°, 4° 5°) par le fonds

Ce fonds applique les listes d'exclusion de PALATINE AM : sociétés impliquées dans la production et/ou commercialisation des armes controversées, sociétés fortement exposées au charbon ou développant de nouveaux projets charbon.

b) Politique de vote et engagement (Art. D. 533-16-1 II-2° d ii et iii)

Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCPE la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2020, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (31 personnes concernées au cours de l'exercice) représente 2 907 K€, et se décompose pour 2 275 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 632 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

- VI – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0010370528	UNI-MT (C)	Achat parts OPCVM	17/12/2020	3 995	937 882
FR0014001IP3	LA POSTE 0.625% 18/01/36 *EUR	Vente d'obligations	25/01/2021	8	803 299
FR0010433185	PALATINE TAUX VARIABLE (R)	Vente parts OPCVM	17/12/2020	1 600	660 608
IT0005416570	BTP 0.95% 15/09/27	Achat d'obligations	28/12/2020	600	629 824
FR0014001IP3	LA POSTE 0.625% 18/01/36 *EUR	Achat d'obligations	11/01/2021	6	599 142
XS1935256369	TELEC ITAL 4% 11/04/24 *EUR	Achat d'obligations	19/03/2021	500	559 459
XS0944838241	ROYCE 2.125% 18/06/21 *EUR	Achat d'obligations	14/04/2020	500	507 131
FR0014002NR7	ARVALSVCEL 0% 30/09/24 *EUR	Achat d'obligations	23/03/2021	5	499 840
XS2321466133	BARCLAY FRN 22/03/31 *EUR	Achat d'obligations	15/03/2021	500	498 045
DE000A3KNP96	TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0,75% 24/03/2029	Achat d'obligations	17/03/2021	5	497 800

- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/03/2021 :
 - OPCVM = 6,72 % de l'actif net
 - Obligations = 5,61 % de l'actif net

- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

PALATINE IMPULSIONS TAUX

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

PALATINE IMPULSIONS TAUX

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE IMPULSIONS TAUX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PALATINE IMPULSIONS TAUX constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

PALATINE IMPULSIONS TAUX

COMPTES ANNUELS
31/03/2021

BILAN ACTIF AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	14 370 954,04	7 669 199,48
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	13 441 723,16	6 355 473,38
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	13 441 723,16	6 355 473,38
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	499 699,69
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	499 699,69
Titres de créances négociables	0,00	499 699,69
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	929 230,88	814 026,41
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	929 230,88	814 026,41
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	4 500,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 500,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	258 699,13	647 849,71
Liquidités	258 699,13	647 849,71
TOTAL DE L'ACTIF	14 634 153,17	8 317 049,19

BILAN PASSIF AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	13 560 602,37	8 273 001,78
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	39,27	20,58
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	156 504,33	-37 749,73
Résultat de l'exercice (a,b)	116 074,16	77 220,62
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	13 833 220,13	8 312 493,25
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	800 933,04	4 555,94
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	800 933,04	4 555,94
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	14 634 153,17	8 317 049,19

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	159 032,50	115 654,23
Produits sur titres de créances	2 123,03	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	22,53
TOTAL (1)	161 155,53	115 676,76
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 955,02	2 620,70
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	3 955,02	2 620,70
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	157 200,51	113 056,06
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	64 476,23	44 922,42
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	92 724,28	68 133,64
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	28 159,32	15 512,47
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	4 809,44	6 425,49
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	116 074,16	77 220,62

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013259207 - PALATINE IMPLUSIONS TAUX D : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

FR0010744219 - PALATINE IMPLUSIONS TAUX C : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts PALATINE IMPLUSIONS TAUX C	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE IMPLUSIONS TAUX D	Distribution	Distribution ou Capitalisation (option) ou report

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	8 312 493,25	6 559 207,53
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 383 211,73	5 071 344,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 905 930,50	-2 842 605,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	141 777,31	175 809,93
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-57 958,19	-200 823,76
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	95 010,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-43 860,00	0,00
Frais de transactions	-621,46	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	821 558,47	-504 031,97
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>350 178,01</i>	<i>-471 380,46</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>471 380,46</i>	<i>-32 651,51</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-375,33	-8 115,66
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	92 724,28	68 133,64
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-4 809,43	-6 425,49
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	13 833 220,13	8 312 493,25

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 026,68	0,14
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 421 696,48	97,03
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	13 441 723,16	97,17
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	13 421 696,48	97,03	0,00	0,00	20 026,68	0,14	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258 699,13	1,87
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	224 190,68	1,62	0,00	0,00	306 957,58	2,22	4 666 967,00	33,74	8 243 607,90	59,59
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	258 699,13	1,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2021
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	4 500,00
TOTAL DES CRÉANCES		4 500,00
DETTES		
	Achats à règlement différé	793 965,00
	Frais de gestion fixe	6 968,04
TOTAL DES DETTES		800 933,04
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-796 433,04

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PALATINE IMPLUSIONS TAUX C		
Parts souscrites durant l'exercice	54 072	7 383 211,73
Parts rachetées durant l'exercice	-20 284	-2 795 533,22
Solde net des souscriptions/rachats	33 788	4 587 678,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	94 579	
Part PALATINE IMPLUSIONS TAUX D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-914,921	-110 397,28
Solde net des souscriptions/rachats	-914,921	-110 397,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 340,532	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PALATINE IMPLUSIONS TAUX C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE IMPLUSIONS TAUX D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2021
Parts PALATINE IMPLUSIONS TAUX C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	60 241,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE IMPLUSIONS TAUX D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 234,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2021
Actions			0,00
Obligations			1 216 991,88
	FR0014001G37	BPCE 0.25% 14-01-31	291 712,99
	FR0013455540	BPCE 0.5% 24-02-27 EMTN	201 816,33
	FR0012401636	BPCE 3.1% 17-02-27 EMTN	281 871,11
	FR0014000XY6	CNP ASSURANCES 0.375% 08-03-28	98 172,29
	FR0013399680	CNPFP 2 3/4 02/05/29	343 419,16
TCN			0,00
OPC			929 230,88
	FR0010370528	UNI M.T C	929 230,88
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 146 222,76

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versé au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	26/05/2020	PALATINE IMPLUSIONS TAUX D	1 814,08	0,29	0,00	0,00
Acomptes	25/08/2020	PALATINE IMPLUSIONS TAUX D	1 251,09	0,20	0,00	0,00
Acomptes	24/11/2020	PALATINE IMPLUSIONS TAUX D	625,55	0,10	0,00	0,00
Acomptes	23/02/2021	PALATINE IMPLUSIONS TAUX D	1 118,71	0,20	0,00	0,00
Total acomptes			4 809,43	0,79	0,00	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	39,27	20,58
Résultat	116 074,16	77 220,62
Total	116 113,43	77 241,20

	31/03/2021	31/03/2020
Parts PALATINE IMPLUSIONS TAUX C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	114 659,79	76 819,89
Total	114 659,79	76 819,89

	31/03/2021	31/03/2020
Parts PALATINE IMPLUSIONS TAUX D		
Affectation		
Distribution	1 441,94	375,33
Report à nouveau de l'exercice	11,70	45,98
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 453,64	421,31
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	5 340,532	6 255,453
Distribution unitaire	0,27	0,06
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2021	31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	156 504,33	-37 749,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	156 504,33	-37 749,73

	31/03/2021	31/03/2020
Parts PALATINE IMPLUSIONS TAUX C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	149 192,95	-34 587,67
Total	149 192,95	-34 587,67

	31/03/2021	31/03/2020
Parts PALATINE IMPLUSIONS TAUX D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	7 311,38	0,00
Capitalisation	0,00	-3 162,06
Total	7 311,38	-3 162,06

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Actif net Global en EUR	5 371 378,60	7 067 802,37	6 559 207,53	8 312 493,25	13 833 220,13
Parts PALATINE IMPLUSIONS TAUX C EUR					
Actif net	5 371 378,60	5 801 965,49	5 584 168,68	7 627 352,30	13 187 902,95
Nombre de titres	40 620	43 610	42 517	60 791	94 579
Valeur liquidative unitaire	132,23	133,04	131,33	125,46	139,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,25	0,05	-4,49	-0,56	1,57
Capitalisation unitaire sur résultat	2,61	1,57	2,26	1,26	1,21
Parts PALATINE IMPLUSIONS TAUX D EUR					
Actif net	0,00	1 265 836,88	975 038,85	685 140,95	645 317,18
Nombre de titres	0,00	10 590,568	8 348,920	6 255,453	5 340,532
Valeur liquidative unitaire	0,00	119,52	116,78	109,52	120,83
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées en	0,00	0,04	0,00	0,00	1,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-3,97	-0,50	0,00
Distribution unitaire sur résultat (*)	0,00	1,18	2,03	1,11	1,06
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE BK 0.75% 17-02-27	EUR	300 000	298 947,39	2,16
VOLKSWAGEN LEASING 1.125% 04-04-24	EUR	400 000	412 650,66	2,98
TOTAL ALLEMAGNE			711 598,05	5,14
ESPAGNE				
BANCO NTANDER 1.375% 05-01-26	EUR	300 000	315 536,42	2,28
CEP FINANCE 2.25% 13-02-26	EUR	300 000	321 711,14	2,33
TOTAL ESPAGNE			637 247,56	4,61
FINLANDE				
NOKIA OYJ 2.0% 11-03-26 EMTN	EUR	200 000	208 639,93	1,51
TOTAL FINLANDE			208 639,93	1,51
FRANCE				
ALTAREA 2.25% 05-07-24	EUR	200 000	214 303,41	1,55
ALTAREA COGEDIM 1.75% 16-01-30	EUR	300 000	299 562,58	2,16
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 30-09-24	EUR	500 000	499 422,50	3,61
ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL VIE SA 4.625% 04-06-24	EUR	200 000	219 514,79	1,58
AUCHAN 3.25% 23-07-27 EMTN	EUR	200 000	236 725,71	1,71
BPCE 0.25% 14-01-31	EUR	300 000	291 712,99	2,11
BPCE 0.5% 24-02-27 EMTN	EUR	200 000	201 816,33	1,46
BPCE 3.1% 17-02-27 EMTN	EUR	250 000	281 871,11	2,04
CEETRUS FRANCE SA 2.75% 26-11-26	EUR	300 000	326 726,96	2,36
CNP ASSURANCES 0.375% 08-03-28	EUR	100 000	98 172,29	0,71
CNPFP 2 3/4 02/05/29	EUR	300 000	343 419,16	2,48
DASSAULT SYSTMES 0.375% 16-09-29	EUR	400 000	404 722,14	2,93
FNAC DARTY 2.625% 30-05-26	EUR	200 000	207 883,50	1,50
FRAN 0.75% 17-03-31	EUR	300 000	299 962,95	2,17
FROMAGERIES BEL LA VACHE QUI RIT 1.5% 18-04-24	EUR	200 000	209 530,37	1,52
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.0% 23-01-27	EUR	300 000	383 223,00	2,77
ILIAD 1.5% 14-10-24	EUR	300 000	308 247,21	2,23
INGENICO COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FIN 1.625% 13-09-24	EUR	200 000	210 429,34	1,52
LAMON 5.05 12/17/49	EUR	100 000	118 031,42	0,85
LOXAM SAS 3.25% 14-01-25	EUR	400 000	398 656,33	2,89
ORAN 5.0% PERP EMTN	EUR	300 000	367 762,93	2,66
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	200 000	203 196,38	1,47
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.125% 15-01-27	EUR	300 000	308 136,47	2,22
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	300 000	298 454,73	2,16
TOTAL FRANCE			6 731 484,60	48,66
IRLANDE				
FRESENIUS FINANCE IRELAND 0.875% 01-10-31	EUR	500 000	496 162,43	3,58
TOTAL IRLANDE			496 162,43	3,58
ITALIE				
AMPLIFON 1.125% 13-02-27	EUR	200 000	201 580,55	1,46
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 15-09-27	EUR	600 000	627 469,76	4,53
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	EUR	250 000	269 677,98	1,95
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 4.0% 11-04-24	EUR	500 000	559 856,03	4,05
TOTAL ITALIE			1 658 584,32	11,99

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JAPON				
NISSAN MOTOR 3.201% 17-09-28	EUR	300 000	339 704,23	2,46
TOTAL JAPON			339 704,23	2,46
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 1.0% 19-05-23	EUR	300 000	306 957,58	2,22
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.75% 24-03-29	EUR	500 000	502 773,56	3,63
ZF FINANCE 2.75% 25-05-27 EMTN	EUR	300 000	314 080,56	2,28
TOTAL LUXEMBOURG			1 123 811,70	8,13
PAYS-BAS				
ING GROEP NV 0.25% 01-02-30	EUR	300 000	291 336,66	2,10
PHOENIX PIB DUTCH FINANCE BV 2.375% 05-08-25	EUR	300 000	315 594,51	2,28
TOTAL PAYS-BAS			606 931,17	4,38
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 1.125% 22-03-31 EMTN	EUR	500 000	500 741,16	3,62
CHANEL CERES 0.5% 31-07-26	EUR	200 000	202 627,33	1,47
NATWEST MKTS E3R+0.72% 18-06-21	EUR	20 000	20 026,68	0,14
ROLLS ROYCE 2.125% 18/06/2021	EUR	200 000	204 164,00	1,48
TOTAL ROYAUME-UNI			927 559,17	6,71
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			13 441 723,16	97,17
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			13 441 723,16	97,17
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
UNI M.T.C	EUR	3 999,1	929 230,88	6,72
TOTAL FRANCE			929 230,88	6,72
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			929 230,88	6,72
TOTAL Organismes de placement collectif			929 230,88	6,72
Créances			4 500,00	0,03
Dettes			-800 933,04	-5,79
Comptes financiers			258 699,13	1,87
Actif net			13 833 220,13	100,00

Parts PALATINE IMPLUSIONS TAUX D	EUR	5 340,532	120,83
Parts PALATINE IMPLUSIONS TAUX C	EUR	94 579	139,43

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part PALATINE IMPLUSIONS TAUX D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 441,94	EUR	0,27	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	1 441,94	EUR	0,27	EUR